



# INFORMATIONS ET PRINCIPES EN FAVEUR DE NOTRE ENVIRONNEMENT

## A L'ATTENTION DES PATIENTS ET VISITEURS DE L'INSTITUT SAINTE-CATHERINE

Le terme de « développement durable » a été introduit par la commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987 selon le principe que « les besoins des générations actuelles doivent être satisfaits sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Conscient de ces enjeux, l'Institut Sainte-Catherine, s'engage à réduire son impact sur l'environnement à travers des actions simples et concrètes.

Dans l'optique de sensibiliser toutes les personnes présentes dans les murs de l'Institut, une charte développement durable a été réalisée à l'attention des professionnels de l'Institut, ainsi que cette sensibilisation à destination des patients et visiteurs.

A chaque moment dans la vie de tous les jours, nous pouvons faire des choix de développement durable (DD).

### QUELQUES ACTES ECORESPONSABLES !

1. Prendre conscience des conséquences de nos actes quotidiens vis-à-vis des personnes et de notre environnement.
2. Ne pas laisser couler l'eau inutilement.
3. Renouveler l'air en aérant 10 minutes par jour.
4. Fermer les portes et fenêtres lorsque le chauffage ou la climatisation fonctionne.
5. Réduire la consommation électrique en éteignant les lampes inutiles (en journée, ou lorsque l'on quitte une pièce).
6. Profiter au maximum de l'éclairage naturel.
7. Réduire la consommation électrique en éteignant la télévision si je ne la regarde pas.
8. Réduire la consommation électrique en éteignant mon ordinateur, mon imprimante lorsque je ne les utilise plus.
9. Lorsque j'imprime, utiliser du brouillon et imprimer en recto verso.
10. Participer au tri des déchets mis en place par les collectivités : papier, plastiques, piles, cartouches d'imprimante, ampoules, matériels électroniques et informatiques, métaux, déchets verts, ... (conteneurs de la ville, déchetterie, surfaces commerciales pour les piles, ...)
11. Ne pas jeter les solvants, huiles, peintures, décapants, produits d'entretien, lessives dans le réseau d'assainissement.
12. Privilégier, dans la mesure du possible les transports en commun, le co-voiturage, le vélo ou la marche !
13. Réaliser ses achats, en privilégiant dans la mesure du possible les fournisseurs locaux.
14. Privilégier les achats labellisés éco responsables label NF-Environnement ou ecolabel européen. (peintures avec moins de Composés Organiques Volatils (COV), ...).
15. Privilégier les achats d'équipements dont l'étiquetage réglementaire atteste d'une faible consommation d'énergie.
16. Privilégier les achats avec pictogramme de recyclage.
17. Privilégier les petites quantités d'emballages : un sac de riz d'1kg produira moins d'emballage que 2 boîtes de 500g, une lessive concentrée génère moins d'emballage.
18. Ne laissez pas votre téléphone en charge après la fin de celle-ci (par exemple toute la nuit) car le chargeur risque de continuer à consommer de l'électricité même si la charge du téléphone est terminée.
19. Ne laissez pas votre chargeur branché après avoir récupéré votre téléphone. Débranchez votre chargeur dès que vous ne l'utilisez plus. Un chargeur branché continue de consommer même quand le téléphone n'est plus en charge.
20. Intégrer des principes développement durable dans nos projets de construction ou rénovation.

Un groupe de travail DD existe depuis novembre 2011 à l'Institut Sainte-Catherine.

Un programme pluriannuel DD a été validé en 2013 et liste les engagements de l'Institut sur les thèmes de la gestion des déchets, des effluents, de l'énergie, des achats, sur le transport, la bureautique, la nutrition, les ressources humaines, la communication et le mangement.



Les veilles des téléviseurs, chaînes Hi-Fi, décodeurs, ordinateurs, fours... consomment de 300 à 500 kWh par an sans rien produire en échange ! La plupart sont inutiles. Déconnectez donc ces appareils quand ils ne sont pas en service !



Les classes A, A+, A++ et A+++ rassemblent ceux qui offrent les meilleures performances en matière d'économies d'énergie. Ces différences de consommation ne sont pas négligeables : la classe A+++ signale des appareils qui consomment de 30 à 60 % d'énergie de moins qu'un appareil classé A.



Nombreuses solutions existent afin de contribuer chacun à son niveau à la démarche environnementale, les accomplir c'est participer activement à la démarche.

### POUR ALLER PLUS LOIN

Un espace pour vous informer et vous guider

Pour vous aider à rendre votre quotidien plus écologique, nous vous proposons ici de nombreuses explications et conseils.

Une série de guides pratiques est également à votre disposition.

### RETROUVEZ TOUS LES GUIDES PRATIQUES DE L'ADEME :

Gérer ses équipements électriques, Bien choisir son éclairage, Déchets dangereux : les réduire et les jeter, Quels matériaux pour construire et rénover ?, Réussir une rénovation performante Bien gérer son chauffage et son eau chaude, Consommer mieux, Une maison pour vivre mieux, ...



Création mars 2013

Sources : Guides de l'ADEME